



Fédération de triages et groupements
forestiers de l'Ouest vaudois

Lettre d'informations

Novembre 2023

Journée internationale des forêts du 21 mars 2024



Journée internationale des forêts

C'est vers la fin des années 1970 que la FAO (l'organisation des Nations-Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation) instituait le 21 mars Journée Internationale de la forêt. A la suite à l'Année Internationale des Forêts en 2011, l'Organisation des Nations unies a instauré officiellement une journée mettant les forêts à l'honneur et proclamé le 21 mars Journée internationale des forêts.

La Journée internationale des forêts est une occasion de célébrer la forêt, l'arbre et le bois, et de sensibiliser à la multifonctionnalité des forêts. Elles rendent de nombreux services, tant pour l'environnement, l'économie ou la société ce qui en fait une ressource essentielle pour le développement durable.

La Journée internationale des forêts 2024 aura pour thème central l'innovation.

L'objectif général des actions est de renseigner le public sur les prestations fournies par nos forêts, telles que fourniture de bois, protection contre les dangers naturels, lieu de détente, refuge pour de nombreuses espèces, afin que celles-ci soient reconnues et appréciées à leur juste valeur.

J'invite donc les triages de l'ouest vaudois à participer à la Journée internationale des forêts en organisant des activités pour les écoles et/ou le Grand Public entre le jeudi 21 mars et le samedi 23 mars.

Annoncez-nous vos activités (visites, balades, inaugurations, conférences, expositions, contes, etc.) jusqu'au **29 février 2024** (info@cbovd.ch), la CBOVd se fera un plaisir de vous soutenir et de relayer les informations.

François Godi, chargé d'affaires de la CBOVd

Séance d'informations du 13 septembre 2023

La CBOVd a organisé le 13 septembre dernier une séance d'informations sur le programme d'encouragement pour l'adaptation des forêts au changement climatique élaboré par la DGE-Forêt, présenté par Amael Hinojo et Fabian Drollinger et sur le potentiel de mise en place de certificats CO₂ dans les forêts de l'ouest vaudois présenté par Sylvain Chartier et Raphael Häner du bureau Guaraci. Les points essentiels des informations sont présentés ci-après.

Le programme d'encouragement pour l'adaptation des forêts au changement climatique

Le programme d'encouragement pour l'adaptation des forêts au changement climatique a été élaboré dans le cadre du Plan climat vaudois par un groupe de travail de la DGE-Forêt composé d'inspecteurs des forêts, de gardes forestiers, de représentants de la formation, de la centrale et des adjoints climatiques régionaux.

L'objectif du programme d'encouragement est de promouvoir une forêt résistante et résiliente avec des essences adaptées aux conditions climatiques futures pour garantir le rendement soutenu et la pérennité des fonctions.



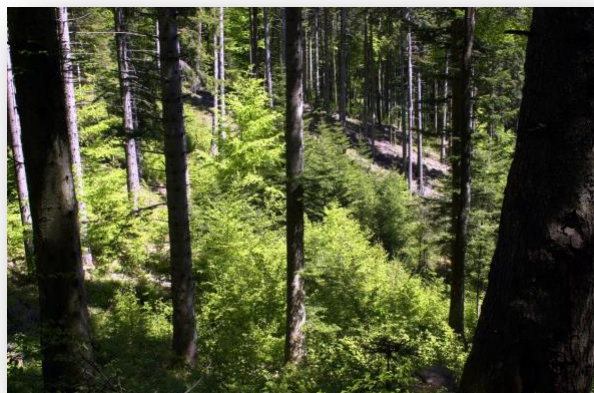
Le programme s'adresse à tous les propriétaires de forêts publics et privés. Les aides financières proviennent du crédit-cadre cantonal pour l'adaptation des forêts aux changements climatiques (16 millions jusqu'en 2031).

Les trois grands principes du programme sont :

- La promotion des essences indigènes adaptées selon les recommandations de l'application Tree App (www.tree-app.ch) développé par le programme de recherche Forêts et changements climatiques de l'OFEV et du WSL et l'Observatoire de l'écosystème forestier mis en place par la DGE-Forêt (www.vd.ch/themes/environnement/forets/la-foret-vaudoise/observatoire-des-forets),
- La priorité donnée au rajeunissement naturel sans exclure les plantations d'espèces d'arbres adaptés,
- La marge de manœuvre laissée au gestionnaire des forêts afin de diversifier les approches et les modèles d'adaptation.

Les mesures sont fondées sur une sylviculture proche de la nature qui s'attache à promouvoir la diversité des essences, la diversité génétique, la complexité des structures, la résistance et la stabilité individuelle des arbres et des volumes sur pied en harmonie avec les stations afin de répartir et de diminuer les risques. Ce Programme d'encouragement pour l'adaptation des forêts au changement climatique subventionne les mesures suivantes :

1. Création de trouées pour initier de façon anticipée ou valoriser le rajeunissement naturel dans les perchis et jeunes futaies dans le but de modifier la composition des peuplements,
2. Plantations par point d'appui lorsque les essences ne sont pas adaptées au climat futur et/ou pour enrichir la diversité des peuplements,
3. Rajeunissement par semis (dispersion des graines par les humains ou la faune sauvage) ou le repiquage lorsque les essences ne sont pas adaptées au climat futur et/ou pour enrichir la diversité des peuplements,
4. Recherche, marquage et promotion d'arbres porte-graines d'essences adaptées,
5. Soins au rajeunissement et aux plantations en complément du programme *Gestion des forêts*,
6. Protection individuelle ou clôtures contre le gibier des essences adaptées appétentes.



Ce programme d'encouragement cantonal s'ajoute aux mesures du Programme partiel *Gestion des forêts* de la convention programme 2020-2024 entre la Confédération et le Canton dans le domaine des forêts. Dans ce cadre, les aides financières de la Confédération et du Canton subventionnent les mesures suivantes en lien avec l'adaptation au changement climatique :

1. Soins culturaux dans les jeunes peuplements jusqu'à un diamètre de 20 cm,
2. Création par plantation ou par régénération naturelle de peuplements de chênes,
3. Création par plantation ou par régénération naturelle de peuplements d'essences rares,
4. Interventions sylvicoles visant à renforcer la stabilité des hauts perchis.



La DGE-Forêt dispose ainsi d'une large palette de mesures pour aider les propriétaires à adapter leurs forêts. Les inspecteurs et gardes forestiers sont les interlocuteurs principaux par le choix et la mise en œuvre des mesures.

En guise de conclusion, les recommandations du Centre de compétence en sylviculture sont présentées :

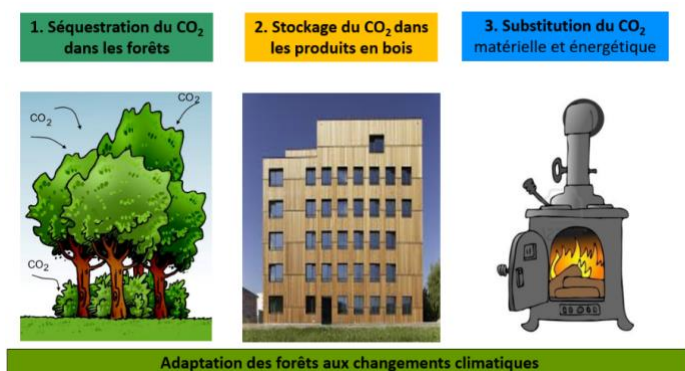
- Adapter les forêts aux changements climatiques de la manière la plus proche de la nature possible.
- Donner la priorité au rajeunissement naturel sur les plantations.
- Accorder de l'estime à toutes les essences, notamment les essences pionnières (bouleau, tremble, saules,...)
- Sélectionner les plus vigoureux avant les plus beaux: vitalité > qualité.
- Promouvoir un écosystème capable de s'adapter ; un système vivant, dynamique qui fonctionne en toute sobriété.

Potentiel de mise en place de certificats CO₂ en forêt

Depuis quelques années, la question des certificats CO₂ en forêt est sur la table de discussion au sein de la CBOVd. Afin de pouvoir informer les propriétaires de manière neutre et objective, une pré-étude a été réalisée sur les forêts de la Commune de Montricher.

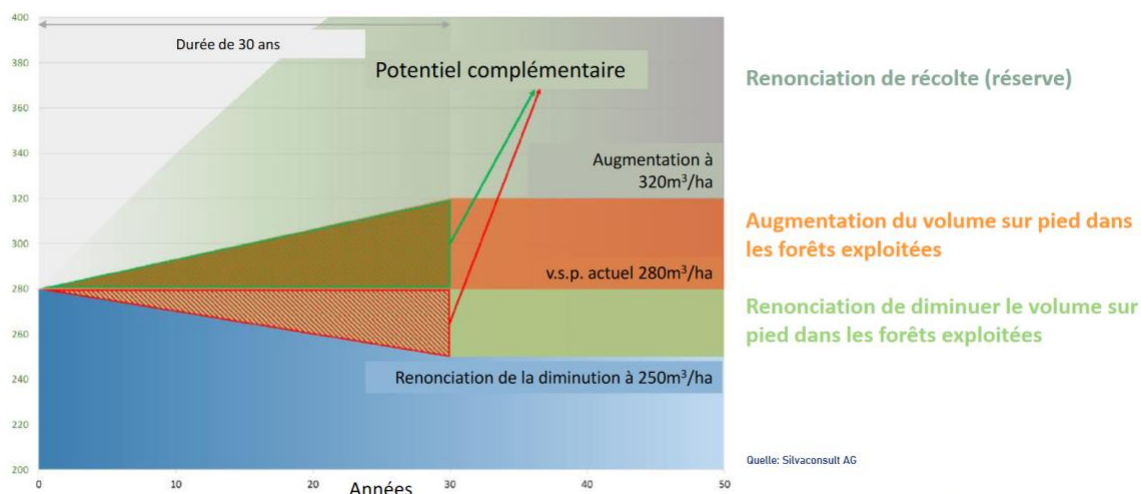
La contribution de la filière forêt-bois à l'atténuation du changement climatique se décline selon les 3 S :

- Séquestration par le mécanisme naturel de la photosynthèse, la forêt capte le CO₂ de l'atmosphère.
- Stockage du CO₂ dans les produits en bois
- Substitution par l'utilisation du bois pour la construction et l'énergie



En moyenne chaque hectare de forêt séquestre 1'000 tonnes de CO₂ par hectare, dont environ 50% dans les sols forestiers.

Selon la norme ISO 14064-2 *Projets de protection du climat en forêt pour la Suisse*, 3 types de projet peuvent faire l'objet de certificat carbone : la forêt gérée via la réduction de l'utilisation du bois, la création de nouvelles réserves forestières, le reboisement.



A titre d'exemple, une pré-étude a été réalisée sur les forêts gérées de Montricher (901 ha) pour une période de 30 ans. Le volume sur pied actuel est de l'ordre de 310 m³/ha. Le modèle de l'observatoire de l'écosystème forestier du canton de Vaud pour ces peuplements préconise un matériel sur pied de 260 m³/ha. Le scénario choisi dans cette pré-étude prévoit de ne pas réduire le matériel sur pied en-dessous de 290 m³/ha, donc de fixer une capacité de stockage de 30m³/ha, soit de 1,13 tCO₂ par an. Au prix actuel de 30.- CHF/tCO₂, cela représente un produit net estimé d'environ 30'500 CHF par année pour l'ensemble des forêts gérées de la Commune, soit environ 920'000 CHF sur les 30 ans d'engagement.

La reconnaissance des certificats carbone nécessite des investissements de l'ordre de CHF 50'000.- (adhésion à l'association forêt-climat Suisse, développement du projet, validation des certificats) et des frais annuels de l'ordre de CHF 3'000.-.

Les certificats reconnus sont valorisés sur le marché volontaire, soit par l'association forêt-climat Suisse, soit directement par le propriétaire si ce dernier a une demande d'une entreprise. La norme ISO 14064-2 donne une crédibilité aux certificats et aux projets de protection du climat en forêt.

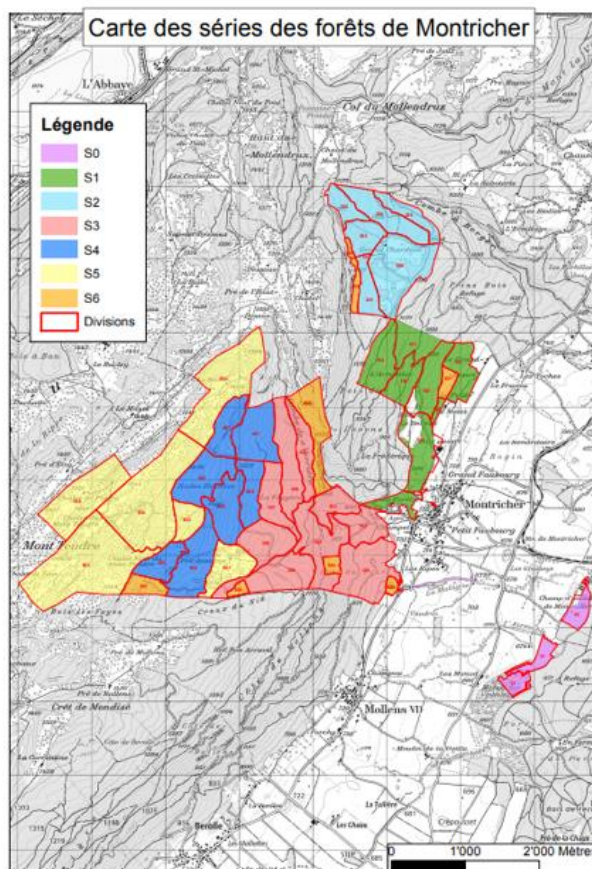
En Suisse, il y a une quarantaine de projets, dont environ 2/3 en forêts gérées et 1/3 en lien avec la création de réserves forestières générant des certificats d'une valeur totale de 10 millions de francs (2021).

L'approche n'est cependant pas sans risques : absence d'acheteurs de certificats, perte de crédibilité, perte de certificats à la suite d'évènements climatiques ne permettant pas de maintenir le niveau requis du matériel sur pied, changement des conditions du marché.

En conclusion, la mise en œuvre d'un projet de protection du climat en forêt dans le cadre de l'association forêt climat Suisse offre aux propriétaires forestiers d'agir en faveur du climat sans abandonner l'exploitation forestière et en obtenant des revenus supplémentaires pour la forêt.

Analyse de la commission technique de la CBOVd

La Commission technique de la CBOVd a procédé à une analyse SWOT de la mise en place de projet de certificats carbone en forêt. Les résultats sont présentés ci-après :



Forces et faiblesses actuelles

Forces <ul style="list-style-type: none">- Mise en valeur économique de la forêt pour un autre produit que le bois.- Reconnaissance de ce service écosystémique de la forêt- Engagement politique face à la crise climatique- En cohérence avec la politique d'augmentation du bois mort- Revenu complémentaire pour la forêt pour autant qu'un fonds spécifique est créé.	Faiblesses <ul style="list-style-type: none">- Blanc-seing aux pollueurs. La forêt stocke du carbone, ils continuent de polluer. Projet éthiquement discutable.- Va à l'opposé de la politique d'augmenter l'utilisation du bois. Diminution du volume de bois à disposition de la construction et de l'énergie.- Volatilité du prix du carbone- Engagement ferme du propriétaire sur 30 ans sans garantie sur les revenus- Sans la création d'un fonds forestier, les revenus ne sont pas obligatoirement attribués à la forêt- Investissement de départ élevé et frais de suivi non négligeable
---	---

Opportunités et menaces futures

Opportunités <ul style="list-style-type: none">- Engagement politique à moyen terme (30 ans) en faveur du climat. Un plus en matière de communication.- Valorisation d'une prestation écosystémique de la forêt à moyen terme (30 ans)- Couverture partielle des excédents de charges annuels des comptes forestiers	Menaces <ul style="list-style-type: none">- Effets négatifs sur les entreprises forestières (moins de travail, moins d'emplois, etc.).- En contradiction avec la politique en faveur de l'utilisation du bois dans la construction et l'énergie.- A terme va à l'encontre des recommandations pour l'adaptation des forêts au changement climatique (réduction de la période de révolution).- Evolution incertaine du marché carbone (Demande en certificats)- Une catastrophe naturelle peut anéantir la forêt (sécheresse, tempêtes, bostryches,...) peut entraîner une perte de biomasse donc de certificat.
---	--

François Godi, Chargé d'affaires de la CBOVd

Les présentations sont disponibles sur le site Internet de la CBOVd : [ici](#)

L'association Puits de CO₂ Bois suisse a élaboré le projet avec la Confédération *Prise en compte de l'effet de puits de CO₂ du bois suisse en tant que mesure de compensation de CO₂*. Pour en savoir plus : <https://ssh-pbs.ch/fr/>

Forêt et changement climatique : quels enjeux pour l'Arc jurassien franco-suisse ?

Arcjurassien.org, organisme de coopération transfrontalière franco-suisse a organisé le 7 novembre dernier à Bois-d'Amont une journée d'échanges afin de réfléchir ensemble aux réponses à apporter aux problématiques communes via la coopération transfrontalière. La forêt recouvrant 44% du territoire est un atout écologique et économique important pour la région.

La journée d'échanges a réuni une centaine de professionnels de la forêt et d'élus de part et d'autre de la frontière. La première partie a été consacrée à la présentation des perspectives transfrontalières autour de cette thématique.

Si la problématique des effets du changement climatique est depuis de nombreuses années dans le quotidien des forestiers, depuis 2 à 3 ans, la population constate elle-même les conséquences des sécheresses et canicules successives sur la forêt. Le sujet devient public et demande des réponses.

Les observations des 2 côtés de la frontière sont identiques. L'augmentation de la fréquence d'extrêmes climatiques (manque de précipitations et augmentation de la température), la phase exponentielle des populations de bostryches (jusqu'à 3 générations par année), l'arrivée de nouvelles maladies (chalarose du frêne,...) ont pour conséquence une augmentation des mortalités, notamment des épicéas, sapins, hêtres et frênes.

Les solutions proposées sont la mise en place d'une sylviculture augmentant la diversité des essences, des mélanges et des structures, misant avant tout sur la régénération naturelle, sans exclure des plantations complémentaires sur de petites surfaces. En résumé, selon l'expression utilisée par plusieurs orateurs *Veiller à ne pas mettre tous les œufs dans le même panier !*

Un message à retenir : mettre à profit les forces gratuites de la nature, œuvrer avec patience, prudence et humilité.

La deuxième partie de la journée a été consacrée à des ateliers collaboratifs visant à proposer des thèmes pour des actions transfrontalières en fonction des enjeux. De l'organisation de journées techniques sur le rajeunissement naturelle à la valorisation commune des données des différents réseaux d'observations en passant par la conservation du tissu économique de la région, la communication en gestion de crise, la mobilisation et la valorisation des bois déperissant, l'extension de l'Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ) et les plans d'intervention en cas de feux de forêt, les propositions des 10 groupes ont été riches et diverses avec une volonté commune d'encourager les échanges de connaissances et d'expériences. Un prochain projet Interreg franco-suisse sera peut-être un résultat de cette journée !

Vu l'intérêt de cette rencontre, une journée *Filière bois et changement climatique : quels enjeux pour l'arc jurassien franco-suisse ?* se profile pour l'année prochaine.

François Godi, *Chargé d'affaires de la CBOVd*

Nouvelles de la CBOVd

NatuRando

Après les ventes records de l'année de parution de la 3^{ème} édition du **guide NatuRando** en 2019 avec près de 1'500 exemplaires vendus, plus de 500 exemplaires ont été écoulés en 2020 et autant en 2021. En 2022, 250 classeurs ont été vendus. En 2023, plus de 180 exemplaires ont encore été vendus. Nos points de vente : [Lien points de vente](#)

L'application NatuRando, disponible depuis octobre 2021, trouve également son public. Deux nouveaux sentiers ont été ajoutés au printemps : le sentier du bois de résonance au Brassus et les jeux de pistes sur les métiers de la forêt et de la filière bois au Signal de Bougy. En outre, le sentier de sylviculture de Hautemorges (ex-Pampigny) N° 27 a été mis à jour.

L'application peut être téléchargée avec le QR-Code ci-contre. L'abonnement pour un accès complet, y compris les nouveaux sentiers (2 en 2023), est vendu 18.- CHF. Les sentiers peuvent aussi être achetés individuellement au prix de 2.- CHF. Des autocollants avec le QR-Code sont disponibles jusqu'à épuisement du stock. A commander via info@cbovd.ch.



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Depuis mi-février, la CBOVd est présente sur les réseaux sociaux : LinkedIn, Facebook et Instagram. N'hésitez pas à nous suivre.

Projet Je filtre tu bois

À la suite de plusieurs demandes nous avons mis à jour notre catalogue de produits de sensibilisation. Accès au catalogue et commande : [ici](#)

Plan énergie et climat communal PECC

Dans ce cadre de l'élaboration du Plan énergie et climat communal PECC, la Commune de Bassins a réalisé une fiche d'action forêt qui a été validée par l'Office cantonal de la durabilité et du climat. La fiche est accessible : [ici](#)

Affiches Chantier forestier

La Commission technique de la CBOVd a élaboré différentes affiches pour les chantiers forestiers. Vous pouvez les utiliser pour informer la population sur vos différents sites de travail. Elles sont actuellement disponibles dans l'espace membre du site de la CBOVd.

Libre Opinion - Ça dérange...

Afin d'enrichir le débat sur la forêt nous avons débuté dans notre précédente édition une nouvelle rubrique sous le titre « Libre Opinion - ça dérange... ». N'hésitez pas à nous transmettre vos textes à info@cbovd.ch. Avant parution les textes seront « validés » par le comité.

Autres informations sur www.cbovd.ch